



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 9 septembre 2025

FO Fonction Publique ne signe pas l'accord de méthode sur l'égalité professionnelle !

Le 8 septembre, l'Assemblée nationale n'a pas voté la confiance au gouvernement Bayrou, entraînant sa chute.

Ce même jour, le ministre de la Fonction Publique, Laurent Marcangeli, proposait aux organisations syndicales représentatives de signer un accord de méthode pour engager une future négociation en faveur de l'égalité professionnelle.

FO Fonction Publique ne signera pas un accord de méthode avec un ministre démissionnaire et un Gouvernement devenu illégitime.

De plus, comment oser parler d'égalité professionnelle et refuser de rémunérer à 100% les femmes en congé maladie ordinaire en raison de leur maternité ? En effet, le gouvernement Bayrou et le ministre Marcangeli réduisent de 10% la rémunération des agents en arrêt maladie, même si cet arrêt est la conséquence d'une grossesse.

Pour FO Fonction Publique, l'urgence est la mise en place d'un projet de loi de finances et d'un projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 permettant de mieux rémunérer tous les agents, notamment les corps féminisés, de supprimer l'abattement de 10% en arrêt maladie, de développer des dispositifs d'aide au logement, d'offrir une meilleure action sociale (par exemple en matière d'accueil jeune enfant) et d'adapter au mieux l'équilibre vie privée et vie professionnelle.

Ces besoins structurants seront de nature à redonner de l'attractivité à l'emploi public et à valoriser l'activité et l'investissement des agents publics.

Cet accord de méthode ne prévoit rien en ce sens !